Maçon(ne)

(Métiers de la maçonnerie)



Le maçon prépare et réalise les interventions techniques de maçonnerie dans les exigences de qualité et de sécurité définies par la réglementation en vigueur (accessibilité, sismique, ...) et s'assure de la bonne réalisation des travaux.

Il intègre les contraintes particulières imposées par une intervention en rénovation ou restauration de construction, avec une prise en compte des spécificités architecturales du bâtiment ou l'utilisation de techniques particulières en lien avec les spécificités régionales.

Dans le cadre d'une recherche de maîtrise énergétique, leurs interventions visent également à renforcer les performances thermiques d'un bâtiment. Sur le chantier, il assure la gestion directe de la relation client.

Les interventions techniques du maçon peuvent être constituées de différentes combinaisons entre des activités de gros œuvre et des activités de second œuvre, en fonction des choix d'organisation effectués par l'artisan.

Certains maçons réalisent également les études techniques en amont des chantiers de construction, en lien ou non avec des architectes ou bureaux d'études. Ils peuvent être amenés à exercer des activités de coordination sur le chantier.

Conditions et environnement de travail

Le maçon travaille en extérieur comme en intérieur, seul ou en équipe, et se déplace au rythme des chantiers. Lorsqu'il travaille sur un site occupé, chez un particulier ou un site ouvert au public, il doit s'adapter à certaines contraintes : planifier, respecter les lieux et prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Le maçon va être amené à utiliser de nouveaux concepts et outils numériques qui apporteront des bénéfices dans la gestion de ces chantiers aussi bien lors de la réalisation de construction neuve que dans la réhabilitation de bâtiments existants.

Les qualités et aptitudes attendues

- Capacité à s'organiser et à gérer le chantier
- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur et précision



Devenir Maçon(ne)

Après la 3ème de collège

- CAP Maçon
- CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé (COBA)
- Bac professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac professionnel Interventions sur le patrimoine bâti, option maçonnerie

Après le CAP ou Bac Professionnel

- Brevet professionnel Maçon

Après le baccalauréat

- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation



EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Titres professionnels - 1er niveau de qualification

- Maçon/Maçon du bâti ancien
- Ouvrier professionnel en restauration de patrimoine

Titres professionnels - Niveau BAC

- Chef d'équipe gros œuvre/Assistant Chef de chantier gros œuvre/Chef de chantier gros œuvre
- Technicien métreur du bâtiment

Titres professionnels - Niveau BTS

- Chef de chantier gros œuvre/Conducteur de travaux du bâtiment
- Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction/Chargé d'affaires bâtiment

Certificat de qualification professionnelle (CQP)

- CQP chef d'équipe Chapiste





ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le maçon concilie le besoin de confort, d'économie d'énergie (isolation intérieure et extérieure), l'accessibilité et la préservation du patrimoine. Intervenant sur l'isolation et l'étanchéité, il utilise des matériaux biosourcés et intègre dans leurs activités le réemploi et le recyclage des matériaux de construction. Pour son client, le maçon coordonne différents corps d'état visant la performance énergétique, acoustique et parasismique de la construction.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** en construction bâtiments neufs ou en réhabilitation de bâtis existants ou en restauration de patrimoine, en chape fluide.
- **Chef d'équipe** avec une expérience confirmée ou une formation.
- **Fonction de bureau d'études** après un complément de formation adaptée.
- **Chef d'entreprise** Maçon après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise- Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métiers voisins :** carreleur, plâtrier, tailleur de pierre.



Fiches ROME

F1703 – Maçonnerie
F1704 – Préparation du gros œuvre et des travaux publics
F1611 – Réalisation et restauration de façades
F1701 – Constructions en béton
F1610 – Pause et restauration de couvertures

RETOUR AU SOMMAIRE